

Référendum communal

Installation d'un éclairage public entre le village, route de Maringoz, et la gare

Décision du conseil communal du 28.11.2025 sur le préavis 05/2025, affichée au pilier public le 28.11.2025

Début de la récolte des signatures : **11.12.2025**

Dernier délai pour la remise des listes de signatures à la municipalité : **16.01.2026**

Les membres du corps électoral soussignés demandent, en vertu de l'art 147 de la Constitution vaudoise et des articles 160 et suivants de la LEDP, que la question suivante soit soumise au corps électoral :

Acceptez-vous la demande de crédit de CHF 290'000.-- (deux cent nonante mille francs) pour l'installation d'un éclairage public entre le village, route de Maringoz, et la gare (Préavis n° 05/2025) ?

Les signataires doivent avoir leur domicile politique à la commune de **Montricher** ainsi que la qualité de membres du corps électoral communal. Si vous êtes une personne étrangère, vous devez habiter en Suisse depuis plus de 10 ans et dans le canton de Vaud depuis plus de 3 ans. Celui qui falsifie le résultat de la récolte de signatures est punissable selon l'art. 282 du Code pénal suisse.

Les indications mentionnées ci-dessous doivent être manuscrites et apposées par le signataire lui-même. La loi interdit l'adjonction d'annexes ; les signatures supplémentaires doivent être apposées sur une autre liste.

Par votre signature, vous répondez oui à cette question.

No	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse Rue et no	Signature	Contrôle Laisser vide
1						
2						
3						
4						
5						

La municipalité atteste que les citoyens ci-dessus sont inscrits au registre du corps électoral à la date du (jour du contrôle par l'administration communale) et que le nombre des signatures valables est de

Contrôle effectué par (visa) :

Comité référendaire :

M. Pierre-André Blanchard, ch. de Bois Désert 1

Mme Vera Michalski, Le Motta 1

Mme Aurore Humen, ruelle du Four 1

M. Michel Desmeules, route de Maringoz 6

M. François Morel, rue du Grand Faubourg 4

Merci de retourner cette liste, même incomplète, au plus tard le **13.01.2026** au Comité référendaire, M. Pierre-André Blanchard, ch. de Bois Désert 1 à 1147 Montricher.

Argumentaire du comité référendaire, qui n'engage que le comité :

Lors de la séance du conseil communal de Montricher du 28 novembre 2025, notre Municipalité a présenté un préavis N° 05/2025, et proposé d'accepter une demande de crédit pour l'installation d'un éclairage public entre le village, route de Maringoz, et la gare, pour un montant de CHF 290'000.--.

Au niveau comptable, l'investissement sera amorti sur une durée de 40 ans conformément aux nouvelles normes MCH2.

Lors de la votation, le conseil a refusé ce préavis par une faible majorité de 17 non contre 13 oui.

Ce résultat encourage le comité référendaire à offrir la possibilité à la population de notre village de donner son avis sur la réalisation de ce projet, c'est pourquoi nous vous demandons votre appui pour lancer ce référendum.

Voilà bien plus d'une dizaine d'années que ce sujet est abordé. Pour rappel l'idée est d'assurer la sécurité une fois que la nuit est tombée, d'abord à ceux qui rentrent à pied vers le village, mais aussi pour aider les automobilistes à localiser une personne pas très visible sur la route.

Une étude a révélé que plusieurs centaines de voitures circulent chaque jour sur ce tronçon.

Les recommandations multiples faites aux usagés pour assurer leur sécurité ne sont de loin pas enregistrées par tous et, comme souvent dans la société d'aujourd'hui, c'est à nos autorités de prendre la décision, et c'est ce qu'ils nous ont proposé d'accepter.

Aujourd'hui le comité référendaire vous propose de corriger cette décision pour augmenter la sécurité de tous sur ce trajet. Le montant investi peut sauver des vies et notre commune a les moyens financiers de le faire.

Groupe référendaire formé de :

Mme Vera Michalski, Le Motta 1, 1147 Montricher

Mme Aurore Humen, ruelle du Four 1, 1147 Montricher

M. Michel Desmeules, route de Maringoz 6, 1147 Montricher

M. François Morel, rue du Grand Faubourg 4, 1147 Montricher

Responsable du comité :

M. Pierre-André Blanchard, ch. de Bois Désert 1, 1147 Montricher

E-mail : pierre-andre.blanchard@bluewin.ch

Tel : 079 617 91 58